

COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le 12 mars 2012

Rapports d'expertise sur la supervision dans le canton de Berne – l'association bernoise des institutions socio-éducatives a accueilli favorablement les recommandations des professeurs-experts Markus Mueller et Ursula Egli-Alge et se réfère aux mesures déjà mises en œuvre ainsi qu'à la prévention dans les institutions sociales.

Dans le cadre de la conférence de presse du gouvernement bernois de ce jour, lundi 12 mars 2012, les professeurs-experts Markus Mueller et Ursula Egli-Alge ont présenté leurs rapports de supervision des institutions sociales bernoises. Après avoir découvert des cas d'abus HS en février 2011, les procédures internes et les exigences réglementaires des institutions ont été évaluées et analysées.

L'association bernoise des institutions socio-éducatives (ABISE) a pris note avec satisfaction que les concepts des institutions sociales ont été qualifiés de haute qualité par Mme Ursula Egli-Alge. L'ABISE partage l'avis de Mme Egli-Alge relatif à la formation du personnel et la mise à disposition de ressources financières supplémentaires comme hautement prioritaires.

C'est avec peu d'étonnement que l'ABISE a pris connaissance du rapport de supervision, établi par le Professeur Mueller, préconisant des améliorations au sein de l'administration cantonale. L'ABISE soutient la nécessité d'un cadre juridique clair et une action coordonnée par les directions participantes et est prête à participer de manière constructive à cette mise en œuvre.

Lors de la conférence de presse du gouvernement bernois, l'ABISE a expliqué les mesures mises en place par l'association et les institutions durant l'année écoulée. La direction de ces institutions a fait une offensive sur la formation en rapport avec le recrutement de personnel (certificats de travail, références, engagement personnel, profils des délinquants, enseignement de la traumatologie des victimes). Les institutions ont créé ou mis à jour des codes de comportement, y compris ceux relatifs au comportement sexuel.

L'association bernoise des institutions socio-éducatives a joué un rôle clé dans la charte nationale pour la prévention de l'exploitation sexuelle, les abus et autres dérapages*. Un groupe de travail a été composé conjointement entre diverses organisations et associations (Procap, Pro Infirmis, Insieme, INSOS, CURAVIVA, ABISE etc.).

Sous le titre «Nous sommes attentifs !», la charte établit, en 10 points, un plan pour le renforcement des normes sur des sujets tels que client(e)s, formation continue du personnel, dossiers criminels (casier judiciaire ?), lignes internes et externes, etc. Faisant suite aux rapports des experts Mueller et Egli-Alge, l'ABISE considère les lignes internes et externes comme prioritaires. Les institutions sociales qui n'ont pas encore de système de reporting interne y réfléchissent. L'an dernier déjà, l'ABISE avait proposé à la direction de la santé

publique et de la prévoyance sociale de confier les tâches d'un service minimal de renseignement extérieur sur le thème « agression et violence » à l'ombudsman actuel chargé des questions d'âge et des institutions.

* La charte et d'autres documents peuvent être consultés sur le site www.charta-praevention.ch, mis en œuvre par le groupe de travail pluridisciplinaire Prévention.

A votre disposition pour toute question :

Ueli Affolter, Directeur de l'ABISE, Téléphone 031 939 15 30 ou 079 683 68 81

Urs Wüthrich, Président de l'ABISE, Téléphone 031 832 45 36.

L'association bernoise des institutions socio-éducatives (ABISE) est l'organisation faîtière des institutions sociales dans le canton de Berne. Elle comprend environ 300 institutions dans le domaine des enfants, des adolescents et des adultes handicapés.

■ ■ ■ Geschäftsstelle

Melchenbühlweg 8 Postfach 3000 Bern 31 Tel. 031 939 15 30 Fax 031 939 15 35 Mitglied **CURAVIVA**
info@heimverbandbern.ch www.heimverbandbern.ch
